

Aspects nutritionnels et sécurité alimentaire

Francis Delpuech

Laboratoire de nutrition,
ORSTOM-LNT,

Centre collaborateur de l'OMS
pour la nutrition,

BP 5045, 34032 Montpellier cedex 1.

Depuis son émergence, lors de la première Conférence mondiale sur l'alimentation en 1974, jusqu'au récent Sommet mondial de l'alimentation en 1996, le concept de sécurité alimentaire a fortement évolué. Il s'est en particulier rapproché de cette question centrale pour le développement qu'est l'amélioration de la nutrition des populations, et notamment des plus pauvres. Ainsi, selon la définition donnée par la FAO, la finalité de la sécurité alimentaire est bien que les gens puissent mener une vie saine et active. L'approche économique globale des débuts a cédé le pas à la reconnaissance de la diversité des situations et à une analyse au niveau des ménages et des individus. De la disponibilité alimentaire, l'intérêt s'est étendu à l'accès aux aliments, aux aspects qualitatifs de l'alimentation, aux conséquences sur la nutrition et, finalement, à la perception qu'ont les gens de leur propre situation vis-à-vis de l'insécurité alimentaire. Parallèlement, l'approche des problèmes nutritionnels par la communauté internationale a également changé. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance des malnutritions et des carences en micronutriments sur le développement humain, à la fois en raison de leur ampleur et de leurs effets immédiats et à long terme, dont la recherche a montré qu'ils étaient bien plus considérables qu'on ne l'admettait jusqu'ici.

Si la sécurité alimentaire au niveau des individus est une condition indispensable pour faire régresser ces problèmes nutritionnels, elle n'est pour autant pas suffisante dans un grand nombre de situations. En effet, l'état nutritionnel des

individus résulte aussi d'une combinaison de facteurs non alimentaires dont les principaux sont : soins maternels et infantiles, éducation, accès à des services de santé adéquats et hygiène du milieu satisfaisante. Une analyse et une approche globales sont donc nécessaires, impliquant une recherche de synergie entre les programmes de sécurité alimentaire et les autres programmes d'intervention. L'ensemble de ces facteurs devrait également être pris en compte dans les grandes prospectives actuelles.

Enfin, les changements très rapides dans les régimes alimentaires et dans les modes de vie, notamment ceux qui sont liés à l'urbanisation, conduisent la plupart des pays vers des situations de transition nutritionnelle où coexistent à des degrés divers des problèmes de sous-alimentation et de suralimentation. Pour de nombreux pays, assurer un équilibre entre carences et excès constituera certainement un des grands défis du siècle prochain. Ce défi ne pourra être relevé que par des approches nouvelles plaçant le bien-être sanitaire et nutritionnel au cœur des politiques de développement.

Sécurité alimentaire : la gestion des risques

Baudouin Michel

ONG « Earth » et Faculté universitaire
des sciences agronomiques de Gembloux,
Parc scientifique de Gembloux,
rue Ph.-Lejeune 30,
B 5032 Gembloux-Isnes, Belgique.

Par définition, la gestion des risques naturels liés aux productions agricoles ne peut avoir qu'un caractère imparfait, eu égard à la structure peu ou pas prévisible des phénomènes concernés.

Les marchés financiers, qui s'adressent aux demandes solvables, ont depuis longtemps déjà proposé des mécanismes de couverture des risques, par le biais de l'action des marchés à terme des produits agricoles. Tant que les mécanismes financiers de

couverture des risques ont été actionnés par des professionnels du secteur (producteurs, transformateurs ou consommateurs), l'assurance consacrée à une livraison sur le terme d'un produit donné à un prix fixé à l'avance a satisfait les différents opérateurs (dans la limite de la demande solvable).

Ces dernières années, des opérateurs non professionnels des secteurs agricoles concernés (café, sucre, huile de palme, etc.) ont de plus en plus utilisé les mécanismes des marchés à terme, non comme une assurance contre les risques naturels ou commerciaux mais bien dans un objectif de pure spéculation.

Les volumes des transactions de ces opérateurs « étrangers » aux secteurs de la production, de la transformation et de la consommation des matières premières agricoles sont devenus tellement importants que ces transactions, purement spéculatives, deviennent la référence du marché en matière de prix, rendant ces derniers totalement imprévisibles, même pour les professionnels du secteur concerné.

L'évolution actuelle, totalement erratique, du café (deuxième marché mondial en valeur après le marché pétrolier) en est un bon exemple et les filières en cause en sont totalement déstabilisées.

L'instauration d'une taxe, même minime (quelques pour mille), sur les transactions des opérateurs spéculatifs permettrait de rendre une certaine transparence au marché à terme. Étant donné les montants concernés, l'affectation du produit de cette taxation à la régulation des prix pourrait être envisagée.

Les professionnels du secteur, longtemps hostiles à ce type d'intervention, commencent à réviser leur position, à cause du caractère erratique des marchés et certains seraient prêts à soutenir une telle proposition.

Enfin, la gestion des risques politiques et humains, principalement du ressort de la demande non solvable ou temporairement non solvable, s'opère au travers de l'aide humanitaire et de l'aide alimentaire, dont certains effets économiques et politiques néfastes ont été mis en évidence dans des crises humanitaires récentes (Afrique Centrale, ex-URSS) ■